

4.8. INTERCLUBS SENIORS MESSIEURS

Lundi 6, 13, 20, 27 mars, 3 et 24 avril

Ce règlement est complété par le règlement général des épreuves fédérales par équipes
Les conditions des règlements particuliers priment celles du règlement général

CONDITIONS DE PARTICIPATION

POUR LES CLUBS : Seuls les clubs de la Ligue du Centre Val de Loire, affiliés, avec terrain homologué peuvent présenter des équipes.

L'Association sportive qui reçoit règle les G-F des invités à la Société Gestionnaire, si celle-ci n'accepte pas le principe de la réciprocité. **Maximum 4 équipes par club.**

POUR LES MEMBRES DES ÉQUIPES : ouverte aux seniors 1 et 2 (anniversaire la veille de l'épreuve) membres (AS et terrain) et licenciés à l'A.S en 2017 du Club qu'ils représentent.

Si plusieurs équipes sont engagées, tous les index arrondis, à la date de la rencontre, des joueurs de l'équipe B devront être supérieurs **ou égaux à celui** du dernier joueur de l'équipe A. De même pour l'équipe C vis à vis de l'équipe B. Un joueur de l'équipe B ou C (réserves) ne pourra jouer qu'une seule fois dans la catégorie supérieure A ou B. L'index pris en compte est celui du joueur à la date de la première rencontre.

FORME DE JEU

Par équipe de 6 joueurs. Match-play / 4 simples et un foursome / 18 trous.

Les feuilles de composition de l'équipe doivent être remises au Comité 15 minutes avant le premier départ des joueurs. Les joueurs marquent un point par match gagné et 1/2 point par match partagé. En cas d'égalité au terme de la rencontre, le départage se fera sur le foursome puis le 1er simple, le 2ème, etc. En cas d'égalité parfaite, le match est déclaré nul (1-1).

Les équipes de clubs sont réparties en divisions, chaque division étant composé de poules. Un club ne peut pas avoir plus d'une équipe / poule. Les équipes se rencontrent une fois sur le terrain de l'équipe 1ère nommée dans le calendrier de l'épreuve. Chaque équipe victorieuse marquera 2 points; en cas d'égalité de points, l'équipe vainqueur du groupe sera celle qui aura le meilleur match-averrage (total des points marqués sur toutes les rencontres). En cas d'égalité, si l'une des équipes a battu l'autre, celle vainqueur sera qualifiée. Si cela ne permet pas le départage, le total des index des joueurs des équipes de la dernière rencontre sera comparé, la victoire reviendra à l'équipe dont le total des index est le plus élevé.

Le scratch complet d'une équipe (présence de moins de 3 joueurs le jour de la rencontre) sur 1 de ses matchs entraîne la mise hors compétition de l'équipe et l'annulation de ses résultats déjà acquis. Une équipe forfait pour une rencontre jouera automatiquement l'année suivante en division inférieure.

1^{ère} division : finale entre les premiers de chaque poule, 1 descente / poule

2^{ème} division : 1 montée / poule, **1 descente / poule**

3^{ème} division : 1 montée / poule, 2 descentes / poule

4^{ème} division : **1 montée / poule**

ENGAGEMENTS

Engagements des équipes exclusivement sur Extranet (aucune dérogation possible) avant le 15 janvier 2017, règlement (**chèque ou virement**) avant le 15 janvier 2017, par un chèque d'engagement de 70 €, à l'ordre de la Ligue du Centre Val de Loire de Golf, Golf de Marcilly, 45240 Marcilly en Villette accompagné du nom du responsable seniors du club avec son numéro de téléphone et son adresse mail. Ouverture des engagements au 1^{er} décembre 2016.

Les clubs doivent inscrire sur Extranet le nom des équipiers (joueurs potentiels) pour la veille de la compétition. L'inscription sur Extranet n'est possible que si le joueur est à jour de sa licence et a remis le certificat médical de non contre-indication à la pratique du golf, à son club de licence.

DÉPARTS

Départs le Lundi à partir de 12h30.

COMITÉ

Les responsables du club qui reçoit, les deux capitaines.

RESULTATS

Envoyés à contact@golf-centre.fr (sous la forme X bat Y 3 et 2 avec la division et la poule) dans les 24h. Un mail seul suffit mais les capitaines doivent conserver la feuille de match en cas de contestation.

PRIX

Coupe remise à l'équipe vainqueur de 1^{ère} division.

1ère DIVISION

2ème DIVISION

3ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2	POULE 1	POULE 2
1	BOIS D'O A	TOURAIN A	DRYADES A	TOURAIN B	ARDREE B	ARDREE C
2	CHEVERNY A	MARCILLY A	AUGERVILLE A	LA CARTE A	SANCERRE B	FONTENAY A
3	BOURGES A	MAINTENON A	LE PERCHE A	BOURGES C	TOURAIN C	AUGERVILLE B
4	VDI A	SANCERRE A	MARCILLY B	CHEVERNY B	BOURGES D	BOIS D'O C
5	ARDREE A	BOIS D'O B	BOURGES B	LA BOSSE A	VDI B	SOLOGNE
6	LIMERE A	PICARDIERE A	MAINTENON B	DRYADES B	SARRAYS A	PICARDIERE B
06-mars	VDI A BOIS D'O A	MAINTENON A SANCERRE A	MARCILLY B BOURGES B	BOURGES C DRYADES B	SANCERRE B TOURAIN C	ARDREE C FONTENAY A
	BOURGES A ARDREE A	MARCILLY A BOIS D'O B	DRYADES A LE PERCHE A	LA CARTE A TOURAIN B	SARRAYS A BOURGES D	BOIS D'O C AUGERVILLE B
	LIMERE A CHEVERNY A	TOURAIN A PICARDIERE A	MAINTENON B AUGERVILLE A	CHEVERNY B LA BOSSE A	VDI B ARDREE B	PICARDIERE B SOLOGNE
13-mars	BOURGES A CHEVERNY A	BOIS D'O B MAINTENON A	BOURGES B LE PERCHE A	LA CARTE A BOURGES C	TOURAIN C SARRAYS A	PICARDIERE B AUGERVILLE B
	ARDREE A VDI A	MARCILLY A TOURAIN A	MARCILLY B MAINTENON B	DRYADES B LA BOSSE A	VDI B SANCERRE B	BOIS D'O C ARDREE C
	BOIS D'O A LIMERE A	PICARDIERE A SANCERRE A	AUGERVILLE A DRYADES A	CHEVERNY B TOURAIN B	ARDREE B BOURGES D	SOLOGNE FONTENAY A
20-mars	VDI A CHEVERNY A	TOURAIN A SANCERRE A	MAINTENON B DRYADES A	DRYADES B LA CARTE A	BOURGES D VDI B	FONTENAY A PICARDIERE B
	ARDREE A BOIS D'O A	MAINTENON A MARCILLY A	LE PERCHE A MARCILLY B	TOURAIN B LA BOSSE A	SANCERRE B SARRAYS A	AUGERVILLE B ARDREE C
	LIMERE A BOURGES A	PICARDIERE A BOIS D'O B	BOURGES B AUGERVILLE A	BOURGES C CHEVERNY B	ARDREE B TOURAIN C	SOLOGNE BOIS D'O C
27-mars	CHEVERNY A ARDREE A	SANCERRE A MARCILLY A	BOURGES B MAINTENON B	TOURAIN B BOURGES C	TOURAIN C VDI B	FONTENAY A BOIS D'O C
	BOIS D'O A BOURGES A	BOIS D'O B TOURAIN A	DRYADES A MARCILLY B	LA BOSSE A LA CARTE A	BOURGES D SANCERRE B	ARDREE C PICARDIERE B
	LIMERE A VDI A	PICARDIERE A MAINTENON A	AUGERVILLE A LE PERCHE A	DRYADES B CHEVERNY B	SARRAYS A ARDREE B	AUGERVILLE B SOLOGNE
03-avr	CHEVERNY A BOIS D'O A	SANCERRE A BOIS D'O B	DRYADES A BOURGES B	TOURAIN B DRYADES B	BOURGES D TOURAIN C	AUGERVILLE B FONTENAY A
	VDI A BOURGES A	MAINTENON A TOURAIN A	LE PERCHE A MAINTENON B	LA BOSSE A BOURGES C	SARRAYS A VDI B	BOIS D'O C PICARDIERE B
	ARDREE A LIMERE A	MARCILLY A PICARDIERE A	AUGERVILLE A MARCILLY B	CHEVERNY B LA CARTE A	ARDREE B SANCERRE B	SOLOGNE ARDREE C

4ème DIVISION

	POULE 1	POULE 2	POULE 3	POULE 4
1	LIMERE B	1 GLORIETTE	1 CHEVERNY C	1 MARCILLY C
2	SARRAYS B	2 LIMERE C	2 LA CARTE B	2 LE PERCHE C
3	DRYADES C	3 TOURAINE D	3 BOIS D'O D	3 SULLY / LOIRE
4	VDI C	4 LA BOSSE B	4 FONTENAY B	4 DONNERY
5	GERMIGNY	5 SEPT TOURS	5 LE PERCHE B	5 CHEVERNY D
6	SANCERRE C	6 VDI D	6 MAINTENON C	6 AUGERVILLE C
06-mars	SARRAYS B LIMERE B	LA BOSSE B LIMERE C	CHEVERNY C LA CARTE B	DONNERY LE PERCHE C
	DRYADES C VDI C	TOURAINE D SEPT TOURS	BOIS D'O D FONTENAY B	SULLY / LOIRE CHEVERNY D
	GERMIGNY SANCERRE C	VDI D GLORIETTE	LE PERCHE B MAINTENON C	AUGERVILLE C MARCILLY C
13-mars	GERMIGNY SARRAYS B	SEPT TOURS LA BOSSE B	LA CARTE B BOIS D'O D	CHEVERNY D DONNERY
	LIMERE B VDI C	TOURAINE D GLORIETTE	LE PERCHE B CHEVERNY C	SULLY / LOIRE MARCILLY C
	DRYADES C SANCERRE C	VDI D LIMERE C	MAINTENON C FONTENAY B	AUGERVILLE C LE PERCHE C
20-mars	VDI C GERMIGNY	LIMERE C SEPT TOURS	FONTENAY B LE PERCHE B	LE PERCHE C SULLY / LOIRE
	LIMERE B DRYADES C	LA BOSSE B GLORIETTE	CHEVERNY C BOIS D'O D	MARCILLY C CHEVERNY D
	SARRAYS B SANCERRE C	VDI D TOURAINE D	LA CARTE B MAINTENON C	DONNERY AUGERVILLE C
27-mars	SARRAYS B DRYADES C	GLORIETTE LIMERE C	LA CARTE B LE PERCHE B	LE PERCHE C CHEVERNY D
	LIMERE B GERMIGNY	TOURAINE D LA BOSSE B	FONTENAY B CHEVERNY C	DONNERY MARCILLY C
	SANCERRE C VDI C	SEPT TOURS VDI D	BOIS D'O D MAINTENON C	AUGERVILLE C SULLY / LOIRE
03-avr	VDI C SARRAYS B	LIMERE C TOURAINE D	FONTENAY B LA CARTE B	MARCILLY C LE PERCHE C
	DRYADES C GERMIGNY	GLORIETTE SEPT TOURS	BOIS D'O D LE PERCHE B	SULLY / LOIRE DONNERY
	SANCERRE C LIMERE B	LA BOSSE B VDI D	MAINTENON C CHEVERNY C	CHEVERNY D AUGERVILLE C